Image not found or type unknown

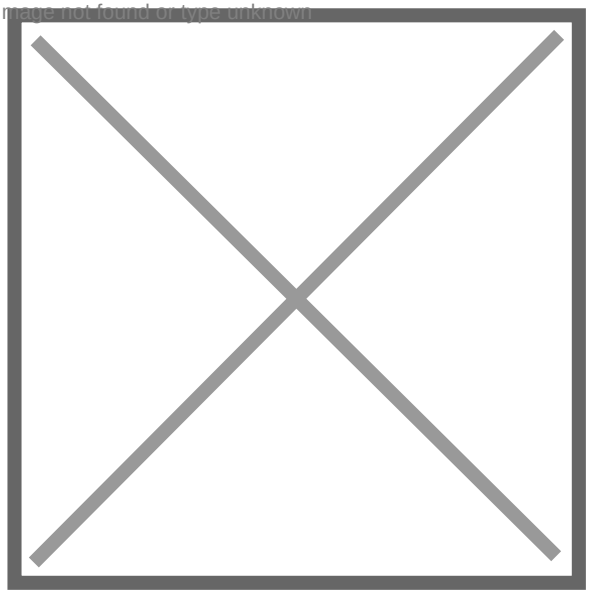

Vente de maison familiale

Par **Richard92**, le **13/12/2020** à **17:04**

Bonjour
Ma mère et ma tante sont propriétaires de la maison ou reside ma grand mère. Ma grand mère etant desormais en maison de retraite la maison sera vendu . Or il s avere que mon cousin veut la racheter pour un prix qui me semble bien en dessous de la valeur de la maison . Toutefois ma tante et ma mère sont d accord pour la lui vendre à ce prix . Elles n ont pas procédé a une estimation.
De plus l etage de la maison qui a la base est un grenier a été aménagé en 2 chambres il y a quelques années mais ça n a jamais été déclaré donc officiellement la maison ne contient que 2 chambres mais elle en a réellement 4...

Je souhaiterais donc savoir si il existe un recours pour eviter la vente de cette maison bien en dessous du prix qu elle vaut vraiment ? Merci

Par **Visiteur**, le **13/12/2020** à **17:55**

Bonjour

Si les propriétaires, héritières présomptives je suppose, vivantes actuellement, sont d'accord pour vendre, elle peuvent le faire à qui elle veulent et au prix qu'elles souhaitent.

[quote]
Je souhaiterais donc savoir si il existe un recours pour eviter la vente de cette maison bien en dessous du prix qu elle vaut vraiment ?

[/quote]
Aucune personne autre qu' héritière, n'est en droit de contester, mais en revanche, le fisc peut requalifier l'opération s'il estime le prix trop en dessous du réel.

Juste à titre informatif, vous pouvez regarder sur le site gouvernemental, qui sert de référence aussi pour les lmpôts, les prix des biens vendus depuis quelques années .

https://app.dvf.etalab.gouv.fr/

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés